



Aerenzdallgemeng

AVIS AU PUBLIC

Concerne : modification temporaire du règlement de circulation en vue des travaux aux réseaux de canalisation et de l'eau potable à Medernach

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons qu'en raison des travaux aux réseaux de canalisation et de l'eau potable à Medernach, les rues suivantes seront barrées à toute circulation comme suit :

- phase 1 (rouge) : le croisement de la rue de Larochette avec la rue de Savelborn à partir du lundi, 27 avril 2026 jusqu'au vendredi, 5 juin 2026 inclus ;
- phase 2 (jaune) : la rue de Savelborn entre la maison n°10 et la maison n°20 à partir du lundi, 8 juin 2026 jusqu'au vendredi, 24 juillet 2026 inclus à l'aide de feux tricolores.

Un plan renseignant sur les surfaces concernées pour les deux phases figure au verso du présent avis.

L'accès aux maisons par voiture ne peut pas être garanti à tout moment pendant la durée des travaux. L'accès à pied reste cependant possible à tout moment.

Vu que l'arrêt de bus « Op der Lann » ne peut pas être desservi pendant ce temps, deux arrêts provisoires seront aménagés :

- Arrêt provisoire « rue d'Ermsdorf » : lignes 231, 250, K01, K06 et K07
- Arrêt provisoire « Millewee » : lignes 233, 241, H02, K01, K06 et K07

Pendant la durée des travaux, la vitesse dans la rue « Wantergaass » sera réduite à 30 km/h et l'accès sera interdit pour les camions dépassant 3,5t, excepté riverains, fournisseurs et trafic agricole. L'arrêt et le stationnement seront interdits sur les deux côtés de la rue.

Nous vous prions donc de bien vouloir prendre vos dispositions dès à présent. Nous vous remercions de votre collaboration et nous comptons sur le bon sens de chacun dans l'intérêt du bon déroulement du chantier.

La modification temporaire du règlement de la circulation est signalée par des panneaux adéquats, conformément aux prescriptions du code de la route.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Administration communale
de la Vallée de l'Ernz

18, rue de Larochette
L-7661 Medernach

Tél. : 83 73 02-1
Fax : 87 96 65

secretariat@aerenzdall.lu
www.aerenzdall.lu



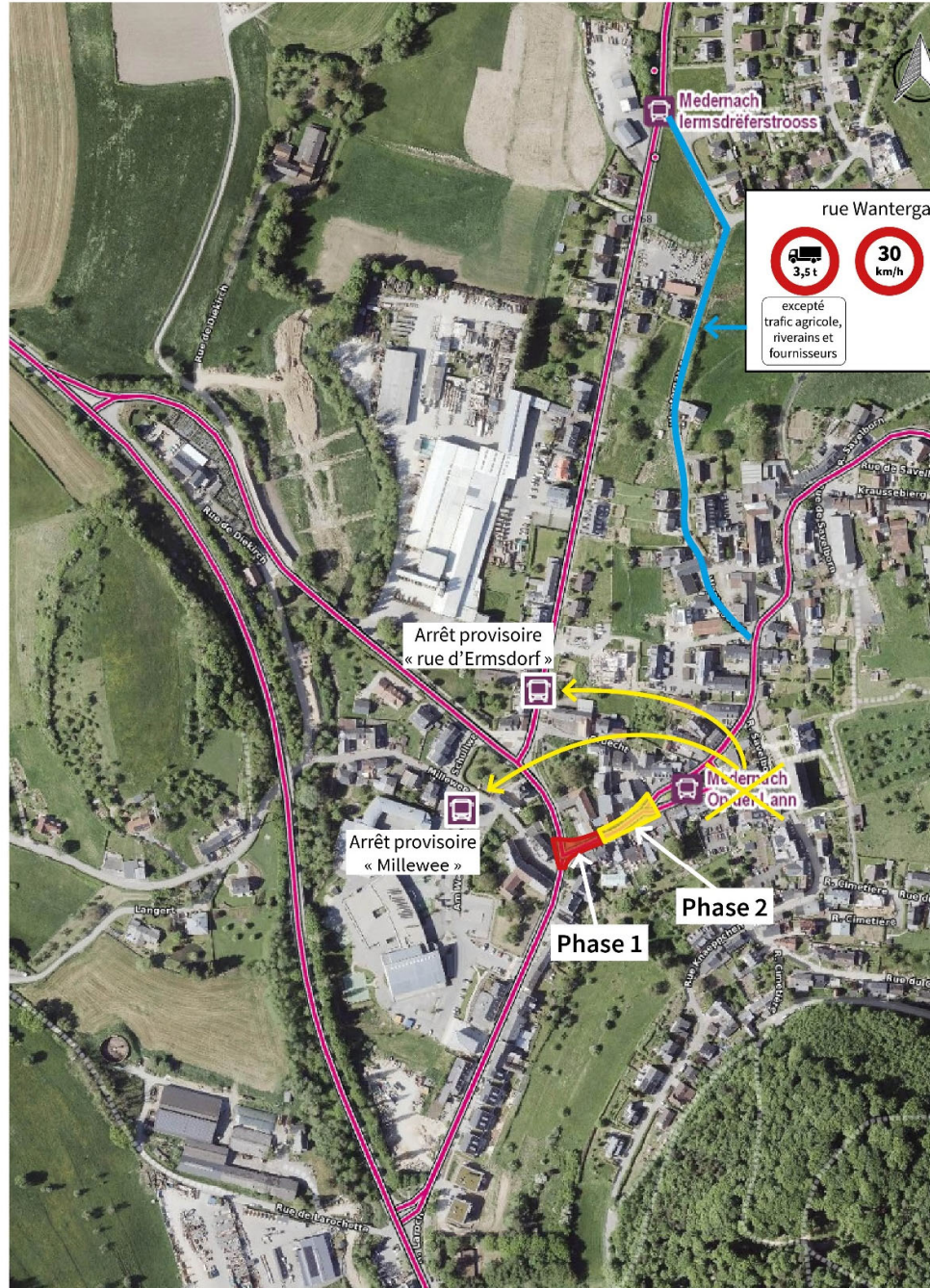
Medernach, le 20 avril 2026

Le collège échevinal
Bob Bintz, *bourgmestre*,
Daniel Baltès et Jean-Pierre Schmit, *échevins*



Aerenzdallgemeng

AVIS AU PUBLIC



Administration communale
de la Vallée de l'Ernz

18, rue de Larochette
L-7661 Medernach

Tél. : 83 73 02-1
Fax : 87 96 65

secretariat@aerenzdall.lu
www.aerenzdall.lu